

Balsamine de l'Himalaya : plante herbacée introduite comme plante mellifère et ornementale, conduit à une augmentation de l'érosion des berges en hiver, quand elle disparaît, laissant le sol quasi à nu à la suite de la suppression ou de l'exclusion des espèces indigènes. Elle forme des peuplements monospécifiques pouvant entraîner une baisse de la diversité floristique des zones alluviales et rivulaires et attirent de nombreux insectes pollinisateurs qui sont ainsi détournés des plantes indigènes.

Buddléia : arbuste originaire de Chine, introduit pour l'ornement. Il forme des peuplements monospécifiques denses pouvant exclure d'autres espèces. Dans certaines ripisylves, il peut bloquer la régénération naturelle, concurrencer les formations pionnières à saules et peupliers et conduire à la disparition d'espèces endémiques.

Renouée du Japon : plante herbacée originaire d'Asie orientale, introduite comme espèce ornementale, fourragère, mellifère et fixatrice du sol. Très compétitrice du fait de la rapidité de sa croissance et de la canopée formée par son feuillage, elle forme des peuplements monospécifiques qui ont de très nombreux effets négatifs sur le fonctionnement des écosystèmes et les habitats, sur la structure et la composition des communautés végétales en place et sur les interactions avec les espèces indigènes animales et végétales. Elle a également un impact sur les usages en bord de cours d'eau en limitant l'accès et la circulation.

Robinier faux-acacia : arbre originaire d'Amérique du Nord, introduit depuis des siècles, au départ pour l'ornement. Espèce devenue partie intégrée de tous les paysages d'Europe, sa facilité de propagation, y compris sur des sols pauvres, sa croissance rapide, ses multiples usages et la qualité durable de son bois ont contribué à son succès. Néanmoins, son caractère invasif reste indéniable. Capable de coloniser une large gamme d'habitats, le robinier peut dominer des peuplements de jeunes arbres indigènes à croissance plus lente et ses capacités de fermeture de la canopée et de modification de la composition du sol par enrichissement en azote pourraient provoquer des changements dans la composition des espèces du milieu. Bien que dense et comportant quelques racines d'ancrage, son système racinaire traçant pas toujours adapté aux berges des cours d'eau peut engendrer des chablis.

Ailante : arbre originaire d'Asie de l'Est, de Chine et du Japon, il émet des substances allélopathiques qui suppriment les espèces autochtones. Il forme des peuplements monospécifiques qui contribue à la fermeture rapide des milieux. Son envahissement conduit donc à une banalisation de la flore et à un appauvrissement sensible de la biodiversité. A noter que le pollen d'Ailante peut déclencher des allergies, le contact avec la sève peut provoquer des dermatoses et l'écorce, les feuilles et les rameaux peuvent provoquer, au toucher, des irritations cutanées. Son système racinaire peut également endommager les voiries et autres infrastructures.